



**Autorité de surveillance LPP
et des fondations
de Suisse occidentale**

Avenue de Tivoli 2
Case postale 30
1001 Lausanne

Comptes annuels 2024

Lausanne, le 2 juin 2025

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2024	2023
<i>Actif circulant</i>		
Trésorerie	2'669'566	2'720'872
Créances	42'147	32'553
Autres créances à court terme	0	1'512
Actifs de régularisation	12'833	306'800
<i>Total de l'actif circulant</i>	<i>2'724'546</i>	<i>3'061'737</i>
<i>Actif immobilisé</i>		
Immobilisations corporelles	1	1
<i>Total de l'actif immobilisé</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
TOTAL DE L'ACTIF	2'724'547	3'061'738
 PASSIF		
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		
Dettes à court terme	38'353	46'150
Passifs de régularisation	12'000	325'248
Provisions à court terme	100'000	0
<i>Total des capitaux étrangers à court terme</i>	<i>150'353</i>	<i>371'398</i>
<i>Capitaux étrangers à long terme</i>		
Dettes à long terme	0	0
Provisions à long terme	0	180'000
<i>Total des capitaux étrangers à long terme</i>	<i>0</i>	<i>180'000</i>
<i>Capitaux propres</i>		
Réserve de remplacement	215'113	230'193
Résultat de l'exercice	78'933	15'986
Résultats cumulés	2'280'148	2'264'161
<i>Total des capitaux propres</i>	<i>2'574'194</i>	<i>2'510'340</i>
TOTAL DU PASSIF	2'724'547	3'061'738

Compte de résultat au 31 décembre

	2024	2023
Produits nets des prestations	2'610'038	2'538'776
Emoluments Prévoyance professionnelle	1'583'950	1'572'968
Emoluments Fondations classiques	960'178	939'095
Pertes sur débiteurs	(5'378)	0
Taxes CHS PP	0	308'636
Versement taxes CHS PP	0	(310'049)
Revenus divers	71'288	28'126
Charges de personnel	(2'008'263)	(2'051'676)
Salaires	(1'702'148)	(1'677'382)
Charges sociales	(176'332)	(348'136)
Autres charges de personnel	(129'783)	(26'158)
Autres charges d'exploitation	(529'215)	(478'034)
Fournitures de bureaux, mobilier, énergie	(18'063)	(24'002)
Prestations de services, honoraires et assurances	(321'710)	(259'701)
Loyers, leasing	(182'652)	(182'652)
Divers	(6'790)	(11'679)
Amortissements et corrections de valeur	0	0
(Charges) / produits financiers	5'180	4'320
(Charges) / produits exceptionnels, uniques ou hors période	1'193	2'600
Résultat de l'exercice	78'933	15'986

Compte de résultat au 31 décembre (comparaison avec le budget)

	2024	Budget
Produits nets des prestations	2'610'038	2'620'000
Emoluments Prévoyance professionnelle	1'583'950	1'635'000
Emoluments Fondations classiques	960'178	945'000
Pertes sur débiteurs	(5'378)	0
Taxes CHS PP	0	300'000
Versement taxes CHS PP	0	(300'000)
Revenus divers	71'288	40'000
Charges de personnel	(2'008'263)	(2'090'000)
Salaires	(1'702'148)	(1'715'000)
Charges sociales	(176'332)	(355'000)
Autres charges de personnel	(129'783)	(20'000)
Autres charges d'exploitation	(529'215)	(515'000)
Fournitures de bureaux, mobilier, énergie	(18'063)	(40'000)
Prestations de services, honoraires et assurances	(321'710)	(280'000)
Loyers, leasing	(182'652)	(185'000)
Divers	(6'790)	(10'000)
Amortissements et corrections de valeur	0	0
(Charges) / produits financiers	5'180	0
(Charges) / produits exceptionnels, uniques ou hors période	1'193	0
Résultat de l'exercice	78'933	15'000

Annexe aux comptes annuels

Présentation

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-So) est un établissement de droit public, dont le siège est à Lausanne. Il est inscrit au registre du commerce du canton de Vaud (CHE-236.167.785).

L'établissement a été créé par l'adhésion des cantons du Valais, du Jura, de Vaud et de Neuchâtel au concordat sur la création et l'exploitation de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale du 23 février 2011.

L'établissement a pour but la surveillance des institutions de prévoyance professionnelle des cantons concordataires conformément aux articles 61 ss. LPP ainsi que la surveillance des fondations classiques selon les articles 80 ss. du Code civil suisse pour les cantons qui l'ont décidé (Vaud, Neuchâtel et Jura).

Le concordat fixe le fonctionnement de l'établissement. Le Conseil d'administration de l'As-So a approuvé les règlements suivants :

- le règlement sur la surveillance LPP et des fondations (RLPPF) du 7 mai 2018, mis à jour le 27 octobre 2022,
- le règlement sur le personnel (Rpers) du 5 octobre 2015,
- le règlement concernant les modes de signatures et les délégations de compétences du 20 novembre 2012,
- le règlement d'organisation du 30 mai 2016,
- le barème des émoluments, mis à jour chaque année.

Principes comptables

Le bilan et le compte de résultats présentés dans les comptes annuels reflètent l'ensemble des activités de l'établissement. Les dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations (art. 957 ss) ont été appliquées.

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes annuels de l'As-So le 2 juin 2025.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse. Toutes les activités ont eu lieu en Suisse et sont comptabilisées en francs suisses.

Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

Commentaires des comptes annuels

Bilan

Actif circulant

Trésorerie

Les comptes en francs suisses sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les liquidités au 31 décembre sont réparties sur plusieurs établissements afin de réduire les risques :

	31.12.2024	31.12.2023
Poste (compte courant)	675'531	630'046
BCV (compte épargne)	396'107	495'865
BCN (compte courant)	29'860	29'856
BCN (compte épargne)	452'573	451'686
BCVS (compte épargne)	452'447	451'515
BCJ (compte épargne)	363'336	362'096
BCGE (compte courant)	299'712	299'808
Total	2'669'566	2'720'872

Créances

Les créances résultant de la facturation d'émoluments sont comptabilisées à leur valeur nominale.

L'établissement a pu facturer ses prestations aux institutions entre avril et décembre 2024 pour l'émolument annuel et pour les décisions administratives.

Pour la première fois, une provision « pertes sur créances » a été mise en place. Elle se monte à CHF 5'377.60 et a été mise en diminution du poste Créances.

Comme les années précédentes, il a été renoncé, par prudence, à comptabiliser les éventuels remboursements des frais avancés à des institutions en difficulté.

Actifs de régulation

Les comptes de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.

Le principal actif de régularisation est les prestations de l'assureur accident.

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles

Aucun achat important n'a eu lieu en 2024. Le total de l'actif immobilisé reste à un montant de CHF 1.- pour mémoire.

Capitaux étrangers à court terme

Dettes à court terme

Les dettes à court terme sont évaluées à leur valeur nominale.

Cette rubrique comprend les engagements courants (factures reçues en janvier 2025 concernant l'exercice 2024).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.

Provisions à court terme

Pour la première fois, les soldes des heures supplémentaires et des vacances des collaborateurs ont été pris en considération :

	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Heures suppl. (en jours)	46	46	49
Vacances (en jours)	113	90	87
Total	159	136	136

Une provision d'un montant de CHF 100'000.- a été constituée au 31 décembre 2024. Cependant, les soldes au 31 décembre 2024 devraient être régularisés durant l'année 2025.

Capitaux étrangers à long terme

Provisions à long terme

La provision créée en 2012 d'un montant de CHF 180'000.- pour des participations exceptionnelles aux caisses de pensions des collaborateurs n'a pas été utilisée ces dernières années. Les institutions concernées n'ont pas demandé de versement complémentaire de l'employeur. En conséquence, le Conseil d'administration a décidé en 2023 de dissoudre la provision au 31 décembre 2024.

Capitaux propres

Réserve de remplacement (informatique)

La réserve de remplacement a été mise à contribution d'un montant de CHF 15'079.85 pour financer l'achat de quatre ordinateurs, deux écrans, une imprimante et deux scanners.

Compte de résultat

Produits nets des prestations

Les émoluments sont répartis en deux catégories, émoluments annuels et décisions :

Type	2024	2023
Classiques	745'787	744'750
Prévoyance	1'394'270	1'420'018
Décisions et frais de rappel	404'070	347'295
Total	2'544'127	2'512'063

Les émoluments annuels sont en baisse en raison de la chute des marchés boursiers en 2022 qui a réduit le bilan des institutions LPP surveillées. En revanche, les factures liées aux décisions ont permis de dépasser le total des produits de l'année précédente.

Taxes CHS PP et versement taxes CHS PP

Les taxes de haute surveillance ne sont plus perçues par l'intermédiaire des Autorités de surveillance.

Revenus divers

La sous-location de trois bureaux du 7^{ème} étage a rapporté CHF 18'000.-. Cette sous-location a été résiliée au 30 septembre 2024. Nous recherchons de nouveaux sous-locataires.

Le paiement d'indemnités journalières par l'assureur « Maladie » explique que le montant de cette rubrique soit plus important que celle de l'année passée et du budget.

Charges de personnel

Salaires

La masse salariale est restée stable avec quelques mutations dans le personnel et l'indexation des salaires au 1^{er} janvier 2024.

Charges sociales

L'évolution des charges sociales suit l'évolution des salaires et des taux de cotisation si on ne tient pas compte de la dissolution de la provision liée à un éventuel assainissement des caisses de pensions du personnel.

Charges sociales de l'année	356'332
Dissolution de la provision	(180'000)
Total	176'332

Autres charges de personnel

Il s'agit de la provision pour les heures supplémentaires et les vacances ainsi que les frais de formation.

Provision pour heures et vacances	100'000
Frais de formation	29'783
Total	129'783

Autres charges d'exploitation

Fournitures de bureaux, mobilier, énergie

La baisse est due à l'absence d'achat de mobilier.

Prestations de services, honoraires et assurances

La hausse des honoraires est due principalement à un mandat octroyé pour un montant de CHF 20'375.- dans le but d'étudier un rapprochement avec l'Autorité de surveillance du canton de Genève et à des versements à des commissaires pallier les manquements des conseils de fondation ou de procéder à des opérations de liquidation. Le solde de la fortune des institutions devrait permettre de récupérer une grande partie des sommes avancées.

Les charges informatiques ont augmenté de CHF 12'733.- en raison de l'augmentation du coût des licences d'utilisation des logiciels et des interventions de spécialistes pour améliorer l'infrastructure et le changement des serveurs.

Loyers, leasing

En 2024, aucun matériel n'est en leasing. Il s'agit du loyer des locaux de l'As-So, Tivoli 2 à Lausanne.

Amortissement et corrections de valeur

Néant.

(Charges) / Produits financiers

Les produits financiers sont les intérêts crédités sur les comptes épargne.

Dissolution de réserves latentes

La provision créée en 2012 en prévision d'une participation à l'assainissement des caisses de pensions du personnel a été dissoute et affectée au bénéfice net. Une éventuelle intervention de l'employeur sous la forme d'un paiement unique n'est plus prévisible et la provision a été totalement dissoute, soit pour le montant de 180'000.- (voir la rubrique Charges sociales).

Moyenne annuelle des emplois équivalents plein temps

L'effectif du personnel s'élève à 11.30 postes équivalents plein temps (EPT) au 31 décembre 2024 (11.10 EPT au 31 décembre 2023).

Dettes envers les institutions de prévoyance

	2024	2023	2022	2021
Caisse de pension de l'Etat de Vaud	6'958	13'013	14'131	13'986
Caisse de pension Publica	27'320	15'213	14'358	11'375
Total	34'278	28'226	28'489	25'361

Les dettes existantes au 31 décembre 2024 ont été réglées dès réception des factures en janvier 2025. Deux personnes ont quitté la CPEV en 2023 et trois nouvelles personnes sont affiliés à l'institution Publica en 2024.

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement postérieur au 31 décembre 2024, de nature à modifier le bilan et le compte de résultat présentés à cette date, n'est survenu.

Ventilation du compte de résultat par secteur d'activité

L'établissement a deux secteurs d'activité, soit les fondations classiques et la prévoyance professionnelle. Les émoluments sont comptabilisés séparément tandis que les principales charges sont réparties en fonction du nombre de personnes (EPT) présentes durant l'année en question, soit :

- 38 % à charge du secteur « Fondations classiques »,
- 62 % à charge du secteur « Prévoyance professionnelle ».

Les revenus divers et les produits financiers ont été partagés par moitié et les charges et produits exceptionnels sont répartis selon la clé ci-dessus.

Compte de résultat au 31 décembre 2024 par secteur d'activité

	Fondations classiques	Prévoyance professionnelle	Total
Produits nets des prestations	993'778	1'616'260	2'610'038
Emoluments Prévoyance professionnelle	0	1'583'950	1'583'950
Emoluments Fondations classiques	960'177	0	960'177
Pertes sur débiteurs	(2'043)	(3'334)	(5'378)
Taxes CHS PP		0	0
Versement taxes CHS PP		0	0
Revenus divers	35'644	35'644	71'288
Charges de personnel	(763'140)	(1'245'123)	(2'008'263)
Salaires	(646'816)	(1'055'332)	(1'702'148)
Charges sociales	(67'006)	(109'326)	(176'332)
Autres charges de personnel	(49'318)	(80'465)	(129'783)
Autres charges d'exploitation	(201'102)	(328'113)	(529'215)
Fournitures de bureaux, mobilier, énergie	(6'864)	(11'199)	(18'063)
Prestations de services, honoraires et assurances	(122'250)	(199'460)	(321'710)
Loyers, leasing	(69'408)	(113'244)	(182'652)
Divers	(2'580)	(4'210)	(6'790)
Amortissements et corrections de valeur	0	0	0
(Charges) / produits financiers	2'590	2'590	5'180
(Charges) / produits exceptionnels, uniques ou hors période	453	740	1'193
Résultat de l'exercice	32'580	46'353	78'933